

Tinchebray Bocage, le 11 décembre 2018

N/Réf. : [REDACTED]

Monsieur,

Vous avez souhaité attirer mon attention sur le mouvement des « gilets jaunes ». Je tenais à vous assurer que j'ai pris connaissance avec grand intérêt de votre courrier.

Je partage vos préoccupations quant aux événements qui se déroulent sur tout le territoire depuis plusieurs semaines et notamment sur les différentes manifestations qui ont parfois dans certaines villes fini dans la violence.

Il faut être vigilant et tout faire pour que le pays ne sombre pas dans le chaos. Le Président de la République et le Premier ministre sont sourds aux demandes légitimes concernant le travail, la santé.

Je suis intervenu à plusieurs reprises pour faire geler l'augmentation de la taxe sur les carburants (lire Tribune parue dans l'Ouest France du 7 novembre dernier) et pour demander au Gouvernement et au Président de la République de cesser de stigmatiser les territoires ruraux comme l'Orne qui se sentent aujourd'hui abandonnés.

S'agissant de la destitution du Président de la République, la procédure est régie par l'article 68 de la constitution. Elle est complexe, longue et très précise. Dans la mesure où il faut une majorité des 2/3 des sénateurs et des députés (le Parlement) pour arriver au bout du processus, il est impossible que cela fonctionne. En effet, le groupe de la Majorité LREM et Modem soutient la politique du Gouvernement et ne votera pas l'article 68.

Avec mes collègues du groupe LR, même en ajoutant les autres groupes d'opposition, nous serons minoritaires et de ce fait déboutés de notre demande. Je pense donc que cette procédure de destitution n'est pas la solution à court terme. Il faut absolument que le Gouvernement et le Président de la République entendent la déception et la colère des ornaïses et des ornaïses et des français ruraux qui demandent plus de justice sociale et qui ne veulent plus être la variable d'ajustement du budget de l'État.

Soyez assuré que je fais le maximum pour faire entendre cette voix et faire remonter ces préoccupations que je partage.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien fidèlement
Jérôme NURY

P. J. : 1